

P'tit journal

Mairie de Saint Martin du Fresne:
37 Grande rue 01430 ST MARTIN DU FRESNE
Tél. 04 74 75 70 79 - Fax 04 74 75 64 20

Printemps 2011



Le mot du Maire

Nous sommes aujourd'hui à la moitié de la mandature municipale et je peux vous assurer de toute ma motivation et de toute ma conviction quant au traitement des dossiers liés à la gestion de notre commune. Bien sûr, certains projets n'avancent pas aussi vite que nous le souhaitons, mais ils finissent toujours par aboutir.

Parmi les projets annoncés au début de l'année 2008, il en est un qui me tient plus particulièrement à cœur: la création d'une maison de santé pluridisciplinaire. C'est un projet ambitieux que j'ai voulu annoncer dans notre programme d'actions.

Si celui-ci n'était pas réalisable au niveau de la commune, très vite j'ai présenté ce projet à la Communauté de Communes Lac de Nantua. Un projet identique était en cours de réflexion sur la commune de Nantua. Les conseillers communautaires ont alors fait le choix de mener un seul dossier comprenant les deux projets. Dès cette orientation prise, nous avons été rejoints rapidement par la Communauté de Communes de la Combe du Val-Brénod qui voulait être partie prenante pour une maison de santé proche de son territoire.

Ainsi, nous avons commandé une étude « médicale de bassin » à un cabinet spécialisé, avec une participation financière du Conseil Général de l'Ain, ce dernier très intéressé par notre projet commun.

Après avoir consulté tous les professionnels de santé du territoire, et organisé plusieurs réunions de concertation, le cabinet nous a proposé un projet de pôle de santé territorial.

Aujourd'hui, ce projet avance, avec un travail important des professionnels de santé sous la conduite du cabinet INNOV'MSA et du jeune médecin, qui veut s'installer sur son Haut-Bugey natal, Aurélien BARADEL. Ce projet prévoit

deux maisons de santé pluridisciplinaire, l'une à Nantua et l'autre sur votre commune de saint Martin du Fresne.

Pour l'établissement de Saint Martin, des médecins, des infirmiers, des kinés, un dentiste, une diététicienne, une sage-femme travaillent ensemble, à la fois sur un projet médical de territoire, pour la coordination des soins, et sur le projet immobilier qui sera une construction neuve, auquel nous devons apporter notre contribution communale en proposant un terrain viabilisé à titre gratuit.

Ce projet, indispensable pour maintenir une offre de soins sur notre territoire, est sur de « bons rails », même s'il reste encore du travail pour voir cette maison de santé pluridisciplinaire ouvrir ses portes au printemps 2013. Ce projet sera réalisé sans augmentation des impôts locaux.

Et d'ailleurs, lors de la séance du conseil municipal du 19 avril dernier, vos élus ont décidé, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes locales pour cette année 2011. La même position a été adoptée à la CCLN, avec en plus, la baisse du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères de 11,20 % à 11 %.

Je vous laisse prendre connaissance des différents travaux et réalisations décidés pour cette année 2011 dans les pages intérieures de ce p'tit journal de printemps.

Dominique TURC

Sommaire

L'ACTUALITÉ
DE LA MUNICIPALITÉ P 2 A 5

VIE ASSOCIATIVE P 6 A 9

CLIN D'ŒIL P 10

CALENDRIER
DES MANIFESTATIONS P 11

NOS JOIES, NOS PEINES P 12

● LE BUDGET 2011 ET LES TRAVAUX PRÉVUS

En matière de budget, les recettes de celui-ci sont constituées pour une large part des contributions directes appelées aux habitants pour le compte des collectivités territoriales, qui se composent de 3 taxes. Celles-ci se traduisent, pour vous, par la réception au cours du second semestre de l'année par 2 avis d'imposition, l'un de taxe d'habitation et l'autre de taxes foncières (bâti et non bâti) selon vos propriétés.

L'augmentation de ces différentes taxes s'explique par la variation de 2 paramètres :

- l'augmentation des bases de calcul qui sont notifiées par les services de l'état, sur lesquelles vos élus ne peuvent agir,
- l'augmentation du taux de chaque taxe, appliquée par décision du conseil municipal.

Pour les impôts « locaux » qui seront appelés en 2011, il est nécessaire de signaler une augmentation des bases de calcul. Globalement, pour la commune de St Martin, la base d'imposition prévisionnelle augmente de :

- 2% pour la taxe d'habitation,
- 3% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties,
- 2% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Le conseil municipal a décidé de maintenir l'effort contributif de chacun, au niveau de celui de l'année 2010. Ainsi, le taux des 3 taxes reste identique à celui de l'année dernière. Concrètement, cela se traduit ainsi :

- le taux de la taxe d'habitation est de 11,48%,
- le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties est de 9,08%,
- le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties est de 38,63%.

La conjoncture actuelle et les difficultés économiques pour un certain nombre de ménages ont conduit le conseil municipal à ne pas augmenter les taux de ces 3 taxes pour l'année 2011.

Concernant les entreprises de notre village, celles-ci vont devoir s'acquitter d'une Contribution Foncière aux Entreprises, appelée donc CFE, en remplacement de la Taxe professionnelle. Le taux de cette dernière reste aussi identique à celui de l'année 2010.

Pour être complet sur ces impôts « locaux », le conseil de la CCLN a décidé de ne pas augmenter les différents taux de ces taxes pour la part lui revenant et a même voté une baisse du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) qui passe de 11,2% à 11%.

Au budget de l'année 2011, différents travaux et actions sont prévus à la section investissement du budget. Les plus importants sont :

- la mise en œuvre de la 2^{ème} tranche des travaux de mise en conformité du réseau d'assainissement sur la partie nord de la RD1084 et dans les rues de « sous la ville » et de « l'ancienne gare ». Ces travaux seront terminés fin juin 2011. Cette 2^{ème} tranche de travaux représente un budget de 735000 euros hors taxes, dont environ 45 % subventionnés par le Conseil Général et l'agence de l'eau.
- la remise en état avec une couche d'enrobé des rues de « sous la ville » et de « l'ancienne gare » pour un coût d'environ 140000 euros.
- le remplacement de la chaudière du groupe scolaire, ancien bâtiment, en installant une chaudière à condensation au gaz de ville pour environ 14000 euros.
- la pose de panneaux de relevé de vitesse proche de l'école et proche de l'intersection de la RD1084 et de la route de chamoise, pour un coût d'environ 10000 euros.
- le début des travaux de réhabilitation de l'ancienne poste dont la commune conserve l'utilisation du rez-de-chaussée pour environ 40000 euros.

Pour rassurer tous les riverains de la RD1084, l'enrobé de cette route sera refait à compter du mois de septembre 2011, mais le montant des dépenses afférentes n'apparaît pas au budget de la commune, ces travaux étant intégralement pris en charge par le Conseil Général de l'Ain, compétent pour l'entretien des routes départementales.

● FIN DES TRAVAUX DE LA PLACE DU VIVIER

Après une longue période de travaux, la place du Vivier renaît sous un jour nouveau !

Le projet d'aménagement global du site offre désormais plusieurs pôles d'activités :

- une aire de balade aménagée où la végétation encore naissante ne devrait plus tarder à offrir aux promeneurs un lieu paisible et ombragé. En effet, certains arbres ont dû être coupés en raison de la maladie dont ils étaient atteints et des risques qu'ils engendraient vis-à-vis des usagers du lieu.
- un terrain de boule pour les amateurs,
- une aire de jeux sécurisés pour les enfants qui ont déjà investi les lieux,
- un espace dédié à l'accueil des nombreuses manifestations du village qui s'avère également être un lieu idéal pour la pratique du roller, trottinettes et autres...

L'actualité de la Municipalité

- les containers de tri sélectif ont été rangés le long du mur des établissements Jacquemet où une plateforme d'accueil a été aménagée de façon à faciliter l'abord aux bennes et à limiter les nuisances tout en permettant l'accès pour les poids lourds à l'arrière de l'usine.



- l'espace Sébastien Castellion dont le monument a été déplacé de l'entrée nord du village afin de permettre à chacun de venir se rappeler son souvenir en toute quiétude.

Un nouveau sens de circulation a par ailleurs été mis en place, et nous vous rappelons que pour la sécurité de tous il faut impérativement le respecter.

L'aménagement du lavoir du Vivier reste encore un vaste sujet de conversation ! En effet, la suppression de son toit ne donne pas satisfaction. Une étude sera donc menée courant 2011 par la municipalité afin de trouver une solution permettant de mettre en valeur l'édifice.

Le comité de fleurissement travaille également à l'embellissement de cette place avec l'élaboration d'un nouveau massif qui promet d'être une petite merveille aux yeux des éléments déjà en place !

L'inauguration de la place du Vivier aura lieu le samedi 2 juillet 2011 à 11h00, les habitants de St Martin sont conviés à venir nombreux !

● OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Votre conseil municipal a décidé de la création de l'agence postale communale en remplacement du bureau de poste existant, pour maintenir les services proposés aux habitants de Saint Martin du Fresne, alors que la Poste souhaitait se désengager de ses différents services, prétextant une fréquentation du bureau trop faible pour une demi-journée quotidienne d'activité.

Ainsi, depuis le 1^{er} avril, l'agence postale communale de notre village est ouverte de 9 heures à 12 heures du mardi au samedi.

Vous trouverez toujours les mêmes services postaux tels que la vente de timbres, les « Prêt-à-Poster », les emballages « Colissimo », les dépôts d'objets y compris en recommandé, le retrait de lettres ou de colis en instance et quelques autres services de proximité.

Par contre, les services financiers sont moins étoffés qu'auparavant. Ainsi, vous ne pouvez effectuer qu'un retrait d'espèces par période de 7 jours, dans la limite de 300 euros. Pour d'autres services, l'agence postale communale est en liaison permanente avec le bureau principal situé à Montréal La Cluse.



Pour assurer le travail dans cette agence, la commune a lancé un appel à candidature au cours du mois de janvier pour, un emploi administratif de 15 heures par semaine. Le recrutement, avec la participation active de LA POSTE pour le choix du candidat retenu, a été réalisé au cours du mois de mars, après un examen attentif des 89 courriers reçus concernant ce poste.

Après rencontre de 5 candidats dont 3 résidents de notre village, nous avons retenu Madame Marielle LOUY, mariée et maman d'une petite fille de 7 ans qui venait de démissionner de son dernier emploi.

Nous savons déjà que vous apprécierez son accueil, sa disponibilité et son écoute pour vous rendre le meilleur service attendu.

Le conseil municipal souhaite que d'autres activités soient mises en œuvre auprès de cette agence, comme par exemple la vente d'abonnements et de billets SNCF.

Enfin, en accord avec nos collègues de Maillat, et avec le seul souci d'offrir une amplitude d'ouverture maximale entre nos deux communes, sachez que l'agence postale communale de Maillat a aussi ouvert ses portes le 1^{er} avril, les après-midi du mardi au vendredi et le samedi matin.

● LA TNT

Le 15 juin 2011, c'est l'arrêt de la diffusion des 6 chaînes analogiques reçues par l'antenne râteau et son remplacement par la Télévision Numérique Terrestre.

1. Si vous avez une antenne râteau

1.1. Dans la zone couverte

Vous devez vous mettre en rapport avec un professionnel agréé « tout au numérique » qui vous guidera dans les choix en fonction de vos besoins.

Dans tous les cas, vous devrez bien orienter votre antenne sur l'émetteur de « VERS- BERTHIAND », l'émetteur de St Martin ne fonctionnera plus le 15 juin.

Plusieurs choix s'imposeront à vous en fonction de votre téléviseur :

- Votre poste date d'après mars 2008: vous faites une recherche automatique des chaînes.
- Votre poste est plus ancien: il vous faudra acheter un adaptateur par poste et brancher celui-ci sur la prise péritel de chaque poste.
- Votre poste date d'avant 1981: vous êtes obligés de changer de téléviseur car vous n'avez pas de prise péritel.

Si dans les deux premiers cas, vous décidez de changer de téléviseur, prévenez la mairie qui pourra éventuellement profiter une personne qui a un poste d'avant 1981. Des aides en fonction de vos ressources vous sont accordées (25 € pour l'aide à l'équipement et 120 € au maximum pour l'aide à l'antenne).

1.2. Dans la zone non couverte

Vous devez choisir un autre mode de réception (satellite ou autre): installation d'une parabole avec un adaptateur, abonnement à la fibre optique, box ADSL.

Une aide à la réception (achat de parabole) sans condition de ressources d'un montant maximal de 250 € vous sera accordée.

2. Si vous avez une parabole.

Vous devez orienter celle-ci sur le satellite Astra ou AB3 et acheter un adaptateur pour recevoir les chaînes sans abonnement.

Dans tous les cas vous serez obligés de rechercher de nouveau les canaux des chaînes TNT le 14 juin.

Si vous avez un doute, des questions diverses: appelez en premier lieu le 0 970 818 818. En second lieu (surtout pour les personnes âgées), vous pouvez appeler la mairie qui vous indiquera une personne bénévole susceptible de vous aider.

**Vous devez vous méfier du démarchage à domicile.
Personne ne doit vous contacter pour la TNT.
C'est vous qui devez vous renseigner au n° 0 970 818 818.**

● COLIS ET REPAS DU CCAS

Comme à l'accoutumée, le Centre Communal d'Action Sociale de St Martin du Fresne a profité des fêtes de fin d'année pour manifester sa présence.

En décembre ont été distribués les colis de Noël, soit 25 colis ménages et 50 colis individuels, sans oublier les 8 San Martinois à la maison de retraite.

Le 22 janvier 2011, les membres du CCAS et la municipalité ont eu le plaisir d'accueillir 63 personnes pour le traditionnel et très apprécié repas préparé par Mr Muret.

Les enfants de l'école ont égayé les tables avec des menus très bien décorés, merci à eux.

L'ambiance fut formidable grâce à chacun.

Les bouquets de fleurs, préparés par Michel Fleurs, qui décoraient les tables ont été portés dès le lendemain à la maison de retraite pour nos anciens du village.

● STATIONNEMENT DES VÉHICULES DANS LE VILLAGE

Il a été remarqué à plusieurs occasions que certains automobilistes stationnent leur véhicule sur les trottoirs ainsi que le long des voies de circulation, occasionnant une gêne aux piétons et automobilistes qui sont obligés :

- pour les piétons, d'emprunter la rue,
- pour les automobilistes, d'effectuer des manœuvres de dépassement relativement dangereuses.

Par ailleurs, en raison des travaux d'assainissement en cours de réalisation sur la commune depuis quelques mois, ces comportements sur les voies de circulation principales et adjacentes nuisent gravement à la sécurité de toutes et de tous. Aussi il est fait appel à votre civisme pour que vos comportements soient exempts de tout reproche en la matière.

● COMMISSION DÉCHET ET ENVIRONNEMENT

Aménagement de la place du champ de foire (vers ancienne fromagerie – caserne pompiers)

Des travaux d'aménagement de cette place ont été effectués. Le stockage de bois, la petite construction qui s'écroulait, tout a été débarrassé pour permettre d'aménager sur le côté de l'Agorespace de jeux, une plateforme pour l'accueil des containers de tri sélectifs ainsi que des containers poubelles qui eux se trouvaient initialement vers le hangar communal.

L'actualité de la Municipalité

Le tout a été entouré de plantations de charmilles avec des espaces pour permettre un accès pour le tri. Devant cette plateforme une souche d'arbre a été enlevée afin d'aplanir le sol et de déposer un stabilisé permettant l'accueil des véhicules en diverses circonstances. De plus de chaque côté de cet aménagement, des parterres ont été réalisés et seront ensemencés d'une jachère fleurie. Il est rappelé, s'agissant du tri sélectif, que les dépôts sauvages à côté des containers sont strictement interdits.

Réalisation future de plateformes pour containers poubelles

Différents lieux sont à l'étude pour permettre la réalisation de petites plateformes en ciment comportant une bordure pour éviter que les containers ne sortent de leur emplacement. En effet, pour éviter de trouver des ordures et immondices dans la nature ou à l'entrée de lotissement, il est prévu de faire réaliser par un employé communal (afin que le coût ne soit pas trop élevé) de petites plateformes pour installer de façon stable un container poubelles. Celles-ci sont prévues notamment vers le haut de la rue de château Bruneau, à l'entrée du lotissement de la vie de l'Orme et vers la gendarmerie. Ces installations permettront d'éviter la propagation d'ordures soit par l'éventration des sacs par des animaux, soit par le renversement de containers. Actuellement, ce sont les employés communaux qui ramassent ces déchets pour que les lieux restent propres, ce qui leur demande du temps qui pourrait être consacré à d'autres tâches, car sur une commune le travail ne manque pas.

Merci à toutes et à tous de nous aider dans notre quête pour le bien-être de notre commune

LES FOLKLORIES 2011

Une parade aura lieu le mardi 12 juillet comme chaque année sous le hangar communal de Saint Martin. Des affiches seront déposées dans les commerces et des annonces paraîtront dans la presse.

Les jeux intercommunaux se dérouleront le 10 juillet sur l'esplanade du lac de Nantua avec la participation de Nantua – Brion – Port - Montréal La Cluse – Charix – Apremont - Les Neyrolles -Maillat.

Au moment où nous rédigeons cet article aucune équipe n'est encore constituée :

- équipe du matin : 6 ans à 15 ans,
- équipe de l'après-midi : Adultes, 16 ans et plus.

Ces jeux sont des moments de fête entre toutes nos communes, aussi un appel est lancé à toutes les bonnes volontés pour former une équipe et porter haut et fort les couleurs de notre village. Le repas de midi est offert aux joueurs petits et grands ainsi qu'un tee-shirt de notre commune.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez téléphoner au secrétariat de Mairie qui transmettra au responsable de cette journée.

ACTUALITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La Bibliothèque est informatisée

Deux ordinateurs, dont un à la disposition des habitants de Saint-Martin-du-Fresne qui y trouveront un accès gratuit à internet et trois logiciels de Microsoft : Word, Excel et Power point.

La Bibliothèque est animée

Jean-Pierre Laravoire, habitant de Saint-Martin-du-Fresne, est venu présenter et dédicacer son roman « L'Amant de la bise » le 3 décembre 2010.

La Saison 1 du « Casse-croûte littéraire » est lancée.

Le premier épisode a eu lieu le vendredi 7 janvier 2011. L'équipe de bénévoles a présenté et lu des passages des nouveautés littéraires, puis a tiré les rois avec les lecteurs.

Le second épisode, « Le Printemps des poètes » le vendredi 18 mars. Claude Jambon a lu ses poèmes et a enchanté le public grâce à ses compositions à la fois claires, savantes et pleines de tendresse et d'humour.

Cette première saison va se poursuivre avec « Fruits de l'automne et feuilles littéraires de la rentrée » le vendredi 7 octobre 2011 à 18h30, puis avec la venue d'une conteuse « Annie Gallay », le mercredi 7 décembre 2011.

La bibliothèque est fréquentée

Lecteurs actifs en 2010 : 69 enfants (de 1 à 14 ans) et 78 adultes. : 147

Livres empruntés par les enfants : 1826, par les adultes : 1116
Nouveaux inscrits en 2010 : 74

Lecteurs inscrits en 2009 qui n'ont pas renouvelé leur adhésion en 2010 : 61

Lecteurs

Prenez et reprenez le chemin de la bibliothèque où les bénévoles seront ravis de vous présenter de nombreuses nouvelles lectures et de vous offrir la belle carte de la BM de Saint-Martin-du-Fresne.



● COMITÉ DE FLEURISSEMENT

2011 une année toute en couleur

Le projet de fleurissement dans notre commune en 2011 reposera sur 3 axes avec comme fil conducteur la couleur sous toutes ses formes.

Le premier axe sera la valorisation de notre patrimoine au travers du fleurissement.

Comme vous pourrez le constater nous avons découvert le haut d'un ancien mur que peu de San Martinois ont connu et qui était le mur d'enceinte du potager des demoiselles Goyffon. Ce sont elles qui ont eu la toute première télévision à Saint Martin du Fresne dans les années cinquante.

L'aménagement d'un massif à l'arrière de ce mur donnera alors un certain cachet autour de la place de la mairie.

Le hasard a voulu que nous découvriions un vieux saloir en pierre dans les caves de l'ancienne poste. Celui-ci a été remonté et il a pu voir le jour grâce aux employés communaux et à Michel.

La maison Penet acquise par la municipalité possédait également à l'extérieur un petit lavoir en pierre. Il a été descellé de la maison et transporté pour être nettoyé.

Ces 2 bijoux en pierre seront disposés et exposés devant la façade de la mairie et ils seront agrémentés d'une composition florale.

Le deuxième axe sera d'intégrer dans certains massifs des objets retraçant l'époque de nos anciens et de composer au mieux un fleurissement personnalisé.

Sur un nouveau massif en face des Établissements Jacquemet, nous retracerons un peu l'histoire du pays avec des fourre-tout, un timon, une auge, des tuiles faites main, 2 beaux dés de support de charpente et les séparations tressées d'autrefois. Cette étoile tressée si vous la regardez d'un peu plus près vous évitera de ne pas perdre le Nord.

Une jolie charrette donnée par Florence et Gilbert trouvera sa place route de Chamoise.

Chacun d'entre nous était un peu nostalgique lorsque le tilleul centenaire de notre village a été abattu. Nous avons voulu lui redonner une deuxième vie en le mettant à l'honneur à l'entrée du village.

Le troisième axe est la mise en place de méthodes alternatives avec l'utilisation de vivaces et une meilleure gestion de l'eau.

Si vous vous promenez vers château Bruneau le massif de la croix sera composé de fleurs vivaces pour abeilles afin qu'elles puissent butiner cet été. Il faut savoir que le déclin des insectes pollinisateurs est à l'origine de la stérilité des arbres fruitiers et de certaines plantes à graines.

Les travaux de la Grande Rue ont permis d'amener de nouveaux points d'eau vers les massifs. Progressivement certains massifs seront aménagés en arrosage automatique permettant de soulager l'arrosage manuel effectué par nos employés municipaux et les bénévoles pendant les congés.

Les nouveautés 2011

Le point de collecte des déchets vers l'ancienne fromagerie sera bordé d'une jachère fleurie.

Création de 3 massifs: en face des Établissements Jacquemet, à l'entrée Nord du Village et place de la mairie.

En 2010 les crayons devant l'école ont été appréciés et ils seront donc reconduits cette année avec une surprise de taille sur le massif voisin.

Le fleurissement proposé en 2011 a débuté depuis décembre 2010 avec la préparation et la confection de tout ce qui va agrémenter les massifs. Il sera encore plus attractif si les villageois fleurissent leur maison et leurs abords. Nous serons à votre disposition pour vous conseiller si vous le souhaitez.

Rappel

À l'occasion des journées des jardins, le premier week-end de Juin, Monsieur et Madame Ligny ouvriront leur maison pour une visite guidée afin de découvrir le charme de leur typique jardin de curé et des trésors qu'il contient.

Fin août sera proposée avec les bénévoles du comité de fleurissement une sortie pédestre pour une visite guidée des massifs de saint Martin du Fresne.

Bonnes plantations à tous et au plaisir de se rencontrer autour des massifs.

● LE CARNAVAL DU COMITÉ DES FÊTES

Mardi 15 mars dernier, sur la toute nouvelle place du Vivier, se sont rassemblés adultes et enfants déguisés à l'occasion du traditionnel défilé du carnaval.

En ce doux début de soirée, le cortège animé par la batucada « Takatapetepo » du Poizat, tenant compte des travaux en cours sur notre commune, a remonté la rue du stade pour emprunter, une fois n'est pas coutume, la Grande Rue entre la mairie et Longeville.

Une ambiance bon enfant régnait au sein du cortège où petits et grands enfants avaient fait l'effort de parfaire leur déguisement.

Ainsi, nous avons pu croiser des animaux, des personnages de bandes dessinées, des supers héros, des fées et même un mystérieux motard.

Notons également, qu'une fois de plus, les sapeurs-pompiers de notre commune étaient présents pour encadrer le cortège et assurer la sécurité de tous.

La vie associative

C'est aux alentours de 20h00 que la troupe se disloquait aux abords de l'ancienne fromagerie, après avoir assisté à l'embrasement de Monsieur Carnaval !

Cette animation s'est ensuite poursuivie dans les caves de l'ancienne fromagerie où bugnes et vin chaud étaient offerts par le comité des fêtes.

Le comité des fêtes vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour la fête patronale le week-end des 28 et 29 mai prochains avec les côtelettes et la buvette des conscrits.

Pour finir, notez que la fête d'été de Chamoise se déroulera cette année le samedi 23 juillet.

Les personnes souhaitant s'investir dans la mise en place de cette grande manifestation peuvent le faire en prenant dès aujourd'hui contact avec un des membres du comité des fêtes.

● LE CLUB DE L'AMITIÉ

L'année 2010 s'est terminée par un couscous partagé au Relax à Maillat.

Les rencontres du mercredi ont repris après les fêtes de fin d'année avec de plus en plus de participants.

Tirage des rois, anniversaires, goûters sucrés ou salés se sont succédés.

Le 25 mars, 48 personnes sont parties pour Roanne assister au spectacle « Talons aiguilles » dans une salle de 1 200 convives.

Le groupe a pris un petit-déjeuner puis écouté un accordéoniste, chanteur et raconteur de bonnes histoires.

Après un bon repas servi à 13 heures ce fut l'instant Cabaret avec de mignonnes jeunes danseuses et un imitateur doué de Jo Dassin.

Nouvelle sortie le lundi 4 avril après midi à Caluire cette fois pour un spectacle très coloré de danses sud américaines.

Ces journées de détente rompent la monotonie de la vie parfois solitaire des anciens, et sont appréciées de tous.

Le club fermera ses portes fin mai pour rouvrir début septembre avec de nouvelles animations.

Même si vous ne voulez pas ou ne savez pas jouer aux différents jeux proposés, vous pouvez venir nous rejoindre et vous asseoir tranquillement parmi nous pour l'après-midi, vous serez bien accueillis !

● AMICALE DES DONNEURS DE SANG



Après une année 2010 totalisant 210 dons pour St Martin du Fresne, deux collectes de sang ont eu lieu cette année :

- le 5 janvier avec 60 donateurs
- le 23 mars avec 54 donateurs

Tout ceci grâce à l'énergie déployée par l'équipe de bénévoles qui assure le bon déroulement des repas. Qu'ils en soient remerciés !

De nouveaux panneaux de grandes dimensions « avec un cœur gros comme ça » fabriqués par les bons soins d'Alain Guichon sont maintenant posés lors de chaque don aux entrées de Chevillard et Ceignes avec l'espoir de motiver ainsi de nouveaux donateurs.

Nous avons déploré en ce début d'année le décès d'un de nos fidèles donateurs M. Joël Benoît et quelques cessations de dons pour cause de maladies.

L'assemblée générale de l'amicale s'est déroulée le 11 mars dernier, en présence de Monsieur le Maire, Dominique Turc, et du responsable de secteur de l'union départementale, M. G. Tremaud, au cours de laquelle nous avons remis le diplôme et la médaille d'Or à 2 de nos donateurs, Me Josiane Tiso et Christian Noblet que nous remercions encore pour la durée de leur engagement.

Toute l'équipe de l'amicale sera heureuse de vous accueillir les 20 juillet et 26 octobre 2011 pour les deux prochains dons de l'année.

Merci d'avance à tous les généreux donateurs.

● LES SAPEURS-POMPIERS

Acquisition de matériel pour les pompiers

Bouteille d'oxygène

Depuis quelque temps et surtout depuis l'augmentation du nombre d'interventions pour secours à personnes, les pompiers souhaitent pouvoir disposer d'une bouteille d'oxygène en complément de leur matériel de premiers secours.

En effet à plusieurs occasions celle-ci leur aurait été d'une très grande utilité pour une plus grande efficacité lors de leurs interventions.

C'est chose pratiquement faite puisque très récemment après que ce matériel ait été demandé au Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Ain, une convention de mise à disposition a été signée par la municipalité.

Défibrillateur semi-automatique (DSA)

En décembre dernier les pompiers de Saint Martin du Fresne se sont vus doter d'un D.S.A., défibrillateur semi-automatique, financé pour moitié par la municipalité et pour l'autre moitié par GRDF.

Ce matériel leur a été remis à l'occasion d'une sympathique cérémonie durant laquelle une démonstration d'utilisation a été réalisée afin de montrer notamment au public venu nombreux son fonctionnement mais surtout aussi pour lui faire prendre conscience de sa grande utilité pour sauver des vies.

Ce modèle d'appareil permet à une personne ayant un minimum de connaissance en secourisme et se trouvant face à une victime en arrêt cardio-circulatoire ou supposé l'être, de lui apporter une aide précieuse.

En effet, une fois les électrodes placées aux endroits décrits sur les schémas et une fois le processus enclenché, tout en faisant écarter les badauds, elle peut suivre les informations vocales qui lui sont délivrées et s'y conformer point par point pour maintenir la victime en vie jusqu'à sa prise en charge par le médecin et le personnel médical.

P.S.: Il est fait appel aux jeunes de la commune (filles ou garçons) qui seraient intéressés pour devenir sapeur-pompier volontaire, de se faire connaître auprès de la mairie pour qu'un contact soit pris avec le chef de corps et ou son adjoint et que toutes les informations nécessaires leur soient communiquées afin qu'ils puissent concrétiser leur souhait.

La croisière s'amuse

Ici les pompiers de Saint Martin à Tribord, chaloupe le Splendida MSC en dérive jeudi 28 Avril 2011. Position: longitude 5.7568359, latitude 38.2036553, eaux internationales 15h30, beau temps mer agitée, force 6, température 20 °C, cap les plages de Palma de Majorque. Il reste encore 200 miles nautiques.



Dernier message et petit retour en arrière.

Dimanche 24 avril: arrivée à Gênes en Italie avec les transports Philibert et avant d'embarquer sur notre bateau le SPENDIDA, petit casse-croûte sur le port.

Lundi 25 avril: escale à Naples avec une visite du site archéologique de Pompéi où certaines infidèles (Clarisse et Virginie pour ne pas les nommer) ont dérivé pour visiter Capri.

Mardi 26 avril: à 7 heures du matin la chaloupe a été accostée par le pilote de la mafia de Palerme pour l'amener à bon port. Les visites de l'église de Martorana célèbre pour ses mosaïques byzantines, et du centre-ville étaient au programme de la matinée. Nous avons failli en laisser certains à quai et un message de SOS a été lancé pour retrouver la Jo à 23 heures.

Mercredi 27 avril: Grosse déprime à bord car les passagers n'ont pas pu débarquer en Tunisie.

Léa et Quentin nos 2 plus jeunes croisiéristes n'ont pas vu le temps passer et la piscine fut leur passe-temps favori. Impossible sur ce rafiote de s'ennuyer avec toutes les activités mises à notre disposition et bientôt disponibles à Saint Martin du Fresne (source Bernard) piscine, jacuzzi, Spa, massage, centre de remise en forme et surtout le casino où notre trésorier passe ses nuits à essayer de renflouer la caisse des pompiers sans succès pour le moment.

Une cérémonie officielle, le soir, a été organisée dans un salon privé pour célébrer les 43 ans de mariage de Jo et Michel Chappuis. Exceptionnellement le commandant s'est déplacé pour leur remettre la photo souvenir.

La vie associative



Jeudi 28 avril : arrivée à Palma de Majorque. Climat sauvage, plage extraordinaire, monuments merveilleux avec sa cathédrale et surtout une sangria qui a permis à certains de reprendre du tonus.

Vendredi 29 avril : le bateau est amarré à 9 heures et nous partons à la conquête de Barcelone. Le clou de la visite est la Sagrada Familia qui est l'apogée de l'œuvre architecturale du maître Gaudi. Repas de gala le soir avec plus de 7 plats au menu. À minuit, un lunch exceptionnel avec plus de 40 compositions artistiques faites de légumes, fruits et glaces.

Samedi 30 avril : Marseille était l'avant-dernière étape. Temps libre pour tout le monde et la Canebière ainsi que le vieux port furent un lieu de retrouvailles avec d'anciens San Martinois. Le punch a remplacé le pastis pour fêter la saint Robert. Méaventure pour Chantal avec une fiente de goéland sur son épaule.

Pour certains il fallait faire pénitence et la montée vers Notre Dame de la Garde était un passage obligé car Saint Jacques de Compostelle sera bientôt la prochaine destination pour l'un des nôtres.

Dimanche 1er mai : nous arrivons à Gênes avec un peu de nostalgie pour la fin de cette magnifique croisière qui laissera de merveilleux souvenirs.

Notre car nous attendait et une surcharge pondérale de plus de 1 000 kg pour le groupe était constatée. Ce n'était pas étonnant avec les repas gastronomiques pris tout au long de cette croisière.

Notre bateau le SPLENDIDA
3 500 passagers
1 300 personnes d'équipage
16 étages, 7 restaurants, 3 Piscines
3 000 km de croisière, 30 km/h

Au prochain voyage il sera difficile de faire mieux !

À quand l'appel des sirènes ? Eh bien pendant notre croisière la sirène a sonné 4 fois pour diverses interventions et il y a eu toujours des pompiers pour répondre aux appels. Merci à eux.

● LES AMIS DE LA TOUR

Vous informe que le bulletin n° 5 est en cours de préparation à l'« Imprimerie de Chamoise ».

Il sera très prochainement distribué.

N'oubliez pas que le 18 juin prochain aura lieu la 3^{ème} édition des feux de la Saint Jean.

Étant donné le succès remporté par la paella l'année dernière, la formule sera reconduite cette année (sur réservation car le nombre de places est limité).

Nous comptons sur les participants pour apporter les desserts !

● FNACA

Le 19 mars, malgré une météo peu clémente, la place du village était très animée.

En effet, le comité FNACA de Montréal la Cluse, Combe du Val avait choisi St Martin du Fresne pour commémorer le 49^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.

Après les diverses sonneries, dépôts de gerbes et la minute de silence en hommage aux morts de tous les conflits, le président et le secrétaire ont lu différents manifestes.

À la salle des châteaux, Henri Mercier remercia les nombreuses personnalités présentes et le maire Dominique Turc prononça un discours très documenté sur cette sombre période.

Cent adhérents FNACA se retrouvèrent ensuite au Relax à Maillat afin de déguster un bon repas et discuter entre copains.

● JACKY RAMBERT, 1^{er} MÉDAILLÉ D'HONNEUR DE SAINT-MARTIN- DU-FRESNE



Cette année pour la première fois de son histoire, le conseil municipal a décidé de créer des médailles d'honneur de la commune de St Martin du Fresne afin de saluer l'implication de certains de ses habitants dans la vie de notre village.

Le 6 janvier dernier, lors de la cérémonie des vœux du Maire, à la plus grande surprise de tous et surtout du nominé, Jacky Rambert se voyait remettre la 1^{ère} médaille d'honneur du village pour son dévouement durant plus de 20 ans au comité des fêtes de notre village.

C'est en effet à Jacky que nous devons les grands moments de festivité de notre village et notamment la célèbre fête de Chamoise qui émerveille chaque année les nombreux spectateurs.

Nous lui renouvelons nos félicitations.

La commission communication en charge de l'attribution des médailles réfléchit d'ores et déjà aux prochains San Martinois qui seront honorés.

● LE LIVRET DES PETITS CAÏD DE ST-MARTIN-DU-FRESNE EST NÉ!

Initiés par l'Office du Tourisme de Nantua pour les villages alentours, les livrets des P'tits caïds sont des balades de découvertes familiales et ludiques, destinées aux petits comme aux grands afin de leur faire découvrir les villages.

C'est à une enfant du pays, Coline Guinard que l'Office du Tourisme de Nantua a confié l'élaboration du p'tit caïd de notre village dans le cadre de son BTS tourisme.

Le p'tit caïd de St Martin du Fresne nous invite à découvrir ou à redécouvrir le village à travers son patrimoine et son histoire.

Une balade d'une heure 30 environ, à la rencontre des richesses de la commune au gré de plusieurs étapes, vous est proposée.

« Le p'tit Caïd » de St Martin du Fresne sera disponible cet été en Mairie et à l'Office du Tourisme de Nantua.

Coline travaille également à la création d'un guide du Patrimoine sur St Martin du Fresne que nous devrions découvrir cet été !

Un grand merci à Coline pour son sérieux et son implication pour la création de ces deux supports qui, par leur pertinence et leur grande qualité portent haut les couleurs de notre village !

L'Office du Tourisme organise le dimanche 19 juin prochain vers 11 heures sous le hangar communal, une présentation du livret.

Venez nombreux le découvrir à cette occasion !

● BRAVO CHARLY!



Charly Messy, 19 ans, ceinture jaune de full-contact à Poncin, a porté dignement les couleurs de notre village au championnat du Rhône à Brignais en Avril dernier.

C'est le fruit d'un travail assidu, avec deux entraînements par semaine depuis une année environ et après un arrêt de 3 ans de la discipline, qui aura permis à notre jeune champion de remporter brillamment la coupe dans la catégorie Junior moins de 91 kg.

Une passion partagée en famille depuis de nombreuses années, bravo Charly !

Calendrier des manifestations 2011

DATES	ORGANISATEURS	MANIFESTATIONS
MAI		
Dimanche 1	Conscrits	Vente des brioches
Dimanche 8	Conscrits	Vente des brioches
Samedi 14	Sou des Écoles	Marché aux fleurs
Dimanche 15	Conscrits	Vente des brioches
Dimanche 22	Conscrits	Vente des brioches
Samedi 28 - dimanche 29	Conscrits – Comité des fêtes	Vogue annuelle
JUIN		
Samedi 18	Les Amis de la Tour	Feux de la Saint Jean
Vendredi 24	Société de chasse	Assemblée générale
Samedi 25	Sou des Écoles	Fête des écoles
JUILLET		
Samedi 2	ESMCV Foot	Vente de galettes à St Martin
Dimanche 17	Club de boules	Concours de boule du Comité des fêtes
Mercredi 20	Amicale des donneurs de sang	Don du sang
Samedi 23	Comité des fêtes	Fête d'été
AOÛT		
Lundi 8	ESMCV Foot	Concours de pétanque
SEPTEMBRE		
Samedi 3	Club de boules	Challenge Sophie
Samedi 10	Club de boules	Concours Janin Thyvot
Samedi 10	Sou des écoles	VTTathlon « La Chamoisienne »
Samedi 17	ESMCV Foot	Vente de galettes dans la Combe du Val
Vendredi 23	Sou des écoles	Assemblée générale
OCTOBRE		
Samedi 1	Amicale des sapeurs-pompiers	Vente de galettes
Dimanche 2	Sou des écoles	Vide grenier
Samedi 15	Sou des écoles	Ronde des sangliers
Mercredi 26	Amicale des donneurs de sang	Don du sang
NOVEMBRE		
Vendredi 4	Comité des fêtes	Assemblée générale
Jeudi 10	Les Amis de la Tour	Assemblée générale
Vendredi 18	Comité de Fleurissement	Assemblée générale
Vendredi 25	Comité des fêtes	Soirée de remerciement des partenaires
DÉCEMBRE		
Vendredi 16	Sou des écoles	Arbre de Noël

Nos joies – Nos peines

● HOMMAGE A « MICHEL FLEURS »

Monsieur Michel CAZOTTES nous a quittés le 29 mars 2011 sur une route de Haute-Savoie à l'âge de 59 ans.

Pour tous les habitants de Saint Martin du Fresne il était simplement « Michel FLEURS ».

Passionné par son métier, il a consacré beaucoup de temps à celui-ci, en formant de jeunes apprentis et en leur faisant passer tout son savoir.

Savoir qu'il exprimait avec talent par ses compositions florales et ses bouquets harmonieux, à travers des choix judicieux de végétaux et de couleurs.

C'est à un homme aimant la vie, généreux avec ses amis, dévoué pour sa profession, attentif et serviable avec sa clientèle que le « P'tit journal » veut rendre hommage aujourd'hui.

Le maire et les membres du conseil municipal s'associent à la peine de sa famille et présentent à son épouse, à ses enfants, leurs sincères condoléances et toute leur profonde sympathie en ces douloureuses circonstances.

● NAISSANCES

Andy, KEN CHI LON LO

● DECES

Raoul PÉLISSON

Elie LIMOUSIN

Maurice COULON

Paule JANAUDY

Lucien DUC



P'tit journal

Printemps 2011

Nous remercions les auteurs des articles pour leur pertinence et leur disponibilité.

Crédits photos: François Carron ; Nicole Schouwey ; Max Levrat ; Éveline Previtali

Directeur de la publication: Dominique TURC

Coordination: Commission communication

Conception: DSFI Communication

Réalisation: www.dsfi.fr

Imprimé à 500 exemplaires sur du papier garanti sans chlore par Editway

